

	<p style="text-align: center;"><b>Compte-rendu de la réunion du Conseil Consultatif du Quartier de l'EUROPE 18 juin 2003</b></p> <hr/> <p>19 heures : ouverture de la séance en présence de M. Lebel, Maire du 8<sup>e</sup> arrondissement, de madame Edwige Antier, son adjointe et des membres du bureau du Conseil consultatif de quartier : Marianne Félix (référente), Philippe Macret (référent suppléant), Bertrand Bontoux (secrétaire), Marie Laure Pilorge, Philippe Girin. 40 participants inscrits Clôture de la séance à 21 heures.</p>
---	---

M. Lebel ouvre la séance en rappelant le rôle du Conseil Consultatif de quartier qui, sans avoir un pouvoir décisionnel stricto sensu, doit servir de lien entre les habitants et le Conseil d'arrondissement afin de faire ressortir les suggestions et les problèmes de tous ordres rencontrés dans le quartier. Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de ce Conseil et donne la parole au bureau pour animer la séance.

Les points suivants sont évoqués et votés :

### I. La station Liège :

Constat	La station Liège est fermée au public à partir de 20h30 ainsi que les dimanches et jours fériés. Cette situation ne concerne que deux stations dans Paris.
Débat	<p>Le Bureau propose, compte tenu du nombre croissant d'habitants dans le quartier de l'Europe (près de la moitié de la population du 8<sup>e</sup>), de la présence de nombreux hôtels et donc de touristes, de demander son ouverture aux heures habituelles.</p> <p>Plusieurs habitants présents font part de courriers précédemment envoyés à la RATP à ce sujet et restés sans réponse.</p> <p>M. Lebel propose que les Conseils d'Arrondissements des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> s'unissent afin que la requête qu'ils formuleront à la direction de la RATP ait plus de poids et plus de chances d'aboutir.</p> <p>Le Bureau indique au Maire que pour appuyer cette initiative, il sera présent dans cette action et lors des rendez-vous.</p>
<i>1<sup>er</sup> Vœu voté à l'unanimité par le Conseil</i>	<i>Action de la Mairie d'arrondissement et du Conseil consultatif de quartier auprès de la Mairie de Paris et de la RATP pour que la station Liège retrouve des horaires d'ouverture au standard des stations parisiennes</i>

## II. Les équipements scolaires, sportifs et culturels du quartier.

Constat	Le Bureau rappelle un point déjà évoqué lors de la 1ere réunion, à savoir l'exiguïté de l'école maternelle de la rue de Moscou et de l'école communale de la rue de Florence, les conditions difficiles d'enseignement (classes trop petites) et de détente (problématique des cours de récréation, des réfectoires, etc..), voir à terme la non conformité de ces lieux.
Débat	<p>M. le Maire indique les trois emplacements susceptibles d'accueillir des nouvelles écoles : les locaux de l'INPI, rue de Saint-Petersbourg, l'ancienne fourrière, 43 bis B.d des Batignolles, et le Centre de Tri de la rue de Berne.</p> <p>Tout le monde s'accorde à donner une préférence à la dernière solution qui apparaît plus immédiate, compte tenu de la vétusté du bâtiment, de sa conception architecturale permettant d'accueillir un tel équipement ainsi que de la décision affichée par la Mairie de Paris de transférer les Centres de Tri en dehors de la ville.</p> <p>Sont évoqués en ce cas la possibilité de transformer l'ancienne école de Florence (site classé) en centre culturel (bibliothèque, etc...) et Mme ANTIER propose que dans ce cas l'ancienne école maternelle de la rue de Moscou puisse servir à une crèche ou garderie, l'une et l'autre faisant cruellement défaut dans le quartier de l'Europe .</p> <p>Monsieur le Maire souhaite aussi étudier la possibilité d'abriter dans l'école Florence des locaux administratifs pour la mairie (lesquels sont installés dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement) ; dans ce cas, les locaux de l'actuelle école Moscou seraient réservés aux équipements culturels et sportifs du quartier.</p>
<i>2eme Vœu voté à l'unanimité par le Conseil</i>	<i>Inscription au PLU de la réservation de l'emprise du Centre de Tri de la rue de Berne pour un groupe scolaire et réflexion sur la transformation des deux écoles actuelles intégrant la problématique des équipements culturels et sportifs nécessaires au quartier.</i>

## III. Sécurité et tranquillité du quartier de L'Europe.

Constat	<p>Dangerosité des voies de circulation de la rue de Saint-Petersbourg et de la rue d'Amsterdam (en partie haute) sur lesquelles les voitures roulent particulièrement vite</p> <p>Rappel du nombre important d'enfants dans le quartier : écoles publiques Florence et Moscou, collège Condorcet, école privée du cours Hattener etc.</p>
Débat	Monsieur Lebel évoque qu'il vient d'obtenir les financements pour faire rajouter 3 feux tricolores place de Dublin et que les travaux débuteraient le 7 juillet 2003. L'assemblée émet des doutes sur l'intérêt de tels travaux quant aux dangers de circulation rapide rue Saint-Petersbourg comme rue d'Amsterdam, et sur les problèmes esthétiques posés par la multiplication des feux tricolores.

	<p>Il est décidé de différer ces travaux pour permettre la création d'un groupe de travail qui réfléchisse et propose des solutions satisfaisantes afin qu'automobilistes et piétons puissent vivre en bonne intelligence.</p> <p>Est évoquée le souhait d'un classement en "quartier tranquille". M. Lebel indique que d'après ses renseignements, ce type de classement est susceptible de supprimer des places de stationnement. Il est rappelé toutefois que le « quartier Mairie » a été classé « quartier tranquille » sans suppression importante de places de stationnement. Le même groupe de travail pourra également se pencher sur la question.</p> <p>Les nuisances occasionnées par les livraisons de la clinique Turin sont évoquées. Monsieur Lebel informe qu'une réunion sur la rue de Turin est organisée pour les riverains immédiats le 27 juin.</p>
<p><i>3eme Vœu voté à l'unanimité par le Conseil</i></p>	<p><i>Création d'un comité technique associant une dizaine d'habitants du quartier pour travailler sur la problématique de la circulation dangereuse et sur les avantages et inconvénients d'un classement en quartier tranquille.</i></p> <p>Le bureau se chargera de réunir ce comité à partir des candidatures émises en séance</p>

#### IV. Embellissement du quartier

Constat	<p>Marianne Félix rappelle la grande richesse du quartier sur le plan de l'urbanisme, de l'architecture purement haussmannienne et de la culture : le quartier de l'Europe est un haut lieu de l'impressionnisme (atelier Manet au 4, rue de Saint-Pétersbourg, œuvres importantes des impressionnistes sur le quartier : Places de l'Europe et de Dublin immortalisées par Caillebote, par exemple).</p>
Débat	<p>Monsieur Lebel rappelle à ce sujet que la Place de l'Europe a fait l'objet d'un classement</p> <p>Un résidant rappelle également la valeur historique ferroviaire du Quartier (première ligne de chemin de fer de 1837 (de Paris à Saint Germain en Laye). Ce contexte est à mettre davantage en valeur et ces deux places du quartier doivent aussi être valorisées.</p>
<p><i>Vœux 4 et 5 votés à l'unanimité par le Conseil</i></p>	<p><i>1/Valorisation culturelle du quartier en rappelant à travers différents supports et notamment les plaques Paris historiques les œuvres et artistes du quartier »</i></p> <p><i>2/ Mise en valeur de l'urbanisme des places Europe et Dublin</i></p> <p>Monsieur Lebel charge le bureau de lui faire des propositions concrètes sur ce dernier vœu.</p>

Nota : le prolongement sur le boulevard des Batignolles des travaux entrepris actuellement sur le boulevard des Clichy n'est pas voté.

## V. Stationnement dans le quartier

Constat	Manque important de stationnement dans le quartier
Débat	M. Lebel informe le conseil de quartier qu'un nouveau parking de deux étages sera créé sous la gare Saint Lazare mais ne comprendra pas de places résidentielles.
<i>Vœux 6 voté à l'unanimité moins deux voix contre et une abstention</i>	Aménagement de l'ancienne fourrière boulevard des Batignolles pour agrandir le parking existant (entrée boulevard des Batignolles)

## VI. Hors ordre du jour, ont été évoqués les points suivants

1. **Commerces** : Problème du kiosque à journaux de la place Dublin dont le bail n'a pas été repris. Cette vacance pose un problème aux résidents du quartier et à la « commercialité du quartier » avec des effets de chaîne sur les autres commerces. De la même façon, il faut regretter la fermeture de la boulangerie de la place Dublin le samedi.

### 2. Nuisances :

- Nuisances causées par les tournages de films rue de Turin contre lesquels le bureau fait circuler en séance une pétition
- Problème d'embouteillages boulevard des Batignolles devant l'agence de voyage SAFAR par des personnes s'y arrêtant causant par la même occasion des problèmes au bus n° 30 pour s'y arrêter.
- Rassemblements sporadiques de personnes en état d'ébriété sur le terre-plein boulevard des Batignolles près de la place de Clichy.
- Nuisances principalement le Week-end, au haut de la rue d'Amsterdam, dues à la « boîte de nuit » le Pacha..

M. LEBEL demande que ces éléments soient consignés par écrit afin l'aider à agir.

### 3. Distributeurs de seringues

Une demande d'installation sur le boulevard des Batignolles a été faite au Maire d'arrondissement pour des distributeurs de seringues pour toxicomanes avec un réceptacle pour les seringues usagées. Mme Antier rappelle que Mme Michèle Barzac fit voter une loi afin que les pharmaciens se chargent de cette question de manière gratuite.

Cette installation d'un tel distributeur suscite des protestations des participants mais certaines voix s'élèvent pour dire que le sujet est complexe et qu'un examen approfondi de la question est nécessaire.

Philippe Macret précise que les personnes ayant émargé au cahier de présence recevront les informations concernant le Conseil Consultatif de quartier (compte rendu et convocations). Les personnes ne souhaitant pas recevoir ces informations par courrier nominal sont priées de l'indiquer sur la feuille d'émargement.

Paris le 8 juillet,  
Pour le bureau  
du Conseil Consultatif de Quartier

Marianne Félix